

Aéroport Bâle-Mulhouse



Dessiné et gravé en taille-douce
par Eugène Lacaque

Format horizontal 36 × 22
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 13 mars 1982
à Mulhouse (Haut-Rhin)

Vente générale le 15 mars 1982

L'aéroport de Bâle-Mulhouse est une réalisation d'une originalité exemplaire : il n'y a pas au monde d'autre établissement public de trafic aérien profitant d'un statut juridique de binationalité.

Bâle, chef-lieu d'un canton suisse tout proche de notre frontière, est un important centre industriel, d'abord textile, puis mécanique, chimique, pharmaceutique.

Ces activités sont servies par des communications ferroviaires avec la France et le Nord de l'Europe, et depuis l'aménagement du Rhin, par des liaisons fluviales, partant du port de Bâle "terminus de la navigation rhénane".

Mais à l'âge de l'aéronautique, le relief accidenté de la région n'offrait pas la surface et les dégagements nécessaires, pour transformer en un aéroport commercial le petit aérodrome de Birsfelden, limité à l'aviation légère.

C'est pourquoi les autorités cantonales demandèrent au gouvernement français, dès 1937, l'envoi d'experts pour les aider à résoudre le problème. On

se doute que la question ne put être reprise qu'après la fin des hostilités.

L'attention des intéressés se tourna alors vers la région voisine, la plaine d'Alsace, au sud de Mulhouse, qui en est l'importante métropole industrielle, et l'expertise d'août 1945 conclut en proposant la création d'un aéroport franco-suisse à 4 km de la frontière et 25 km de Mulhouse.

Après des implantations provisoires sur le site de Blotzheim, une convention fut patiemment élaborée pour établir le statut de l'aérodrome définitif, cette convention sera signée en 1948 puis ratifiée par les deux gouvernements.

Selon cette convention, l'aéroport devenait un établissement binational, la France fournissait les terrains, la Suisse s'engageait à financer et réaliser les installations, qui seraient reliées à Bâle par une route douanière partant d'un secteur considéré comme suisse.

Ce que les Bernois appellent "le miracle de Blotzheim" fut réalisé en trois mois, car l'aéroport de Bâle-Mulhouse fut,

avant la fin des accords, inauguré le 8 mai 1946. Il fonctionne depuis lors avec un trafic d'un million de passagers et 20 000 tonnes de fret, qui se répartit à raison de 30 % pour la France et 70 % pour la Suisse.

Si certaines opérations soulèvent encore parfois des problèmes, les intéressés les voient déjà se résoudre dans le sens de la compréhension mutuelle et bientôt sans doute, grâce à l'augmentation de pouvoir des instances départementales en France et dans le cadre de la régionalisation.